



CHARTRE DE VIE AU CLUB – SAISON 2026 – 2027

Les Flammes Athlétiques Chamalières vous souhaitent la bienvenue au club pour cette nouvelle saison.

L'athlète licencié s'engage à respecter les points suivants pendant toute la saison.

***Messagerie SIGNAL / Tenue vestimentaire / Matériel**

- Rejoindre Les Flammes sur SIGNAL, messagerie privée sécurisée ! (lien messagerie sur le site)
- Porter les couleurs du club à chaque entraînement et compétition et lors de ma présence au club et vie club (sorties, stages ...).

Haut : ROUGE sweat, veste, tee-shirt - Bas : NOIR

- Rendre le tee-shirt compétition fin juin pour les éveils à minimes : encaissement du chèque de caution début juillet

-Matériel : corde à sauter

***En entraînement, l'athlète s'engage**

- A prévenir la présidente du club de toutes absences ou retard ou une absence prolongée via la messagerie SIGNAL
- A participer régulièrement aux entraînements en fonction de sa catégorie sur toute la saison
- A respecter les règles et l'autorité des dirigeants, entraîneurs, juges, athlètes et le matériel

***En compétition, l'athlète s'engage**

- A porter le maillot officiel du club pour toutes les compétitions ainsi que lors de la remise des prix
- A participer aux compétitions :

. *Baby* : non

. *Eveil/Poussin* :

- Participation aux 2 animations Kid Athletic du club (novembre et mai) et d'autres animations
- Participation au challenge de cross 63 (au moins 4 cross pour être classé)

. *Benjamin/Minime*

- Participation au challenge de cross 63 (au moins 4 cross pour être classé)
- Participation à 2 triathlons ; 1 période hivernale en salle et 1 période estivale en extérieur
- Course Solidaire La Chamaliéroise

. *Cadet/Junior*

- Participation au challenge de cross 63 (au moins 4 cross pour être classé)
- 1 course labellisée minimum sur route (5 ou 10 km)
- Course Solidaire La Chamaliéroise

. *Runner*

*Licence *Athlé Running*

- Participation au challenge de cross 63 : Minimum 1 cross
- 1 course labellisée minimum sur route (5 ou 10 km...)
- Course Solidaire La Chamaliéroise

*Licence *Athlé Compétition*

- Participation au challenge de cross 63 avec au moins 4 cross pour être classé
- 1 course labellisée minimum sur route (5 ou 10 km...)
- Course Solidaire La Chamaliéroise

Positionnement Compétitions : prise décision par l'entraîneur spécifique

. *Sport santé* : pas d'obligation

***Participation et Comportement : l'athlète s'engage**

- A avoir un comportement correct et respectueux vis-à-vis de l'entraîneur et des autres athlètes en particulier et de toute autre personne côtoyée au cours des entraînements et des compétitions
- A aider à ranger le matériel après l'entraînement sous la responsabilité de l'entraîneur
- A participer activement au maintien et en état la propreté des locaux et du stade
- A ne pas quitter les lieux sans en informer son entraîneur et accompagné de son responsable (ou autorisation écrite).

*** L'Aventure chez les Flammes : l'athlète s'engage**

- A se présenter à l'accueil au Pôle Athlétisme avant et après les séances
- A participer aux opérations fédérales et aux manifestations de la ville de Chamalières
- A participer à l'assemblée générale
- A participer aux événements conviviaux du club

*** Le club s'engage : engagement du club**

- Les dirigeants et les entraîneurs du club s'engagent à respecter l'athlète, à veiller au bon déroulement de l'entraînement et à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence.
- Prise en charge financière pour une course labellisée pour toutes les licences running / compétitions
 -) forfait de 10 € annuel
- Spécifique pour les licences compétitions : prise en charge financière du club pour une course fédérale (ex : Meeting, championnat de France)
 -) Frais d'engagements compétitions payés par le club
 -) Forfait de 50 € / personne si déplacement supérieur à 100 km
- Tarif licences 2026/2027 : Le club répercute la hausse du montant de la licence du comité athlé 63, soit +5€ sur les licences
 - Nouvel adhérent : 175 €
 - Ancien adhérent : 125 €

***HONORABILITE**

Vous souhaitez exercer la ou les activité(s) ci-dessous, via votre licence ou via du bénévolat en club ou lors d'une manifestation (contacter la Présidente) :

- Athlètes et/ou bénévole auprès de majeurs
- Arbitre/juge/officiel technique
- Escorte/délégué antidopage
- Dirigeant associatif (membre de l'organe direction du club, d'une ligue ou d'un comité)
- Directeur/responsable sportif ou gérant d'un club, d'une ligue ou d'un comité
- Bénévole auprès des mineurs (par exemple : activité médicale ou paramédicale, accompagnateur, encadrement d'activités)
- Entraîneur/éducateur/animateur
- ⋮

Date et Signature de l'adhérent (ou d'un parent pour un enfant mineur)

Contact : La Présidente Elda au 06 98 42 74 35

Les Flammes Athlétiques Chamalières – Complexe sportif Claude Wolff – Le Colombier -CHAMALIERES